



Compte rendu du bureau du Conseil de Quartier du Canal du 17/07/2017.

Présents : Jean Pierre Julou, Jean Claude Marcoud, Veronique Font, Julien Laurent, Valérie Letard (CM référent du conseil de quartier), Jean Jacques Méric, Bernard Hoarau, Bruno Lazare

Absents : Xavier Pinon, Jean Marc Bega, Jean Lubac, Pauline Dournaux, Pierre Vielcanet, Michel Monchan, Alain Carral (CM référent du conseil de quartier), Martine Aguera, Dominique Brière, Jean Louis Breton

1°/ Bilan Fête de la musique / repas de quartier à Port Sud le Samedi 17 juin

Certains participants ont émis l'idée d'observer quelques plages sans musique durant la soirée ou de baisser un peu le volume sonore afin de faciliter les conversations entre les personnes.

Peu de volontaires pour l'organisation. Faire un appel au micro à mi soirée...

2°/ Organisation du ciné concert le vendredi 8 septembre

Le ciné concert est programmé le 8 septembre. Une programmation a été établie. Julien mettra en œuvre sa machine ! Compte tenu du forfait du food truck « Mac Isard » un prestataire est recherché pour servir de la petite restauration.

3°/ Organisation d'un marché dans le quartier du canal (ref Action N°3)

Les personnes impliquées dans les circuits courts de l'association Caracole proposent de réunir toutes les bonnes volontés (mairie, conseil de quartier, volontaires) avec l'objectif d'organiser un marché festif de producteurs locaux (plutôt bio). Le conseil de quartier soutient cette initiative. Dans un premier temps Valérie Letard présentera le projet au bureau municipal du mois d'août. Dans un second temps, si le bureau municipal donne son autorisation et décide de s'investir dans le projet, un groupe de travail (mairie, conseil de quartier, caracole, volontaires) se réunira dans le but de clarifier les objectifs communs, d'identifier les activités à faire et la répartition de celles-ci. Ce marché pourrait être planifié en juin prochain

Le CQ rappelle à cette occasion qu'il souhaite à terme la création d'un marché régulier hebdomadaire (Action N°3) et que cette perspective doit être prise en compte dans la réflexion (notamment pour les aspects techniques) sans pénaliser l'initiative de Caracole qui est pour l'instant limitée à un événement

4°/ Demande d'habitants du quartier d'installer des distributeurs de sachets à déjections à la Ferme de Cinquante et sur les bords du Canal.

Le conseil appuie cette demande. La mise en place de distributeurs à déjections sur le bassin de Port Sud fait d'ailleurs l'objet d'une action (N°24) ouverte depuis juillet 2016. L'action N°24 est étendue à la ferme de 50 et aux berges du canal.

5°/ Modification ralentisseurs rue Jacques Prévert (action N°19)

Nous avons constaté avec satisfaction la pose de bornes supplémentaires qui rendent la visibilité en sortie de la résidence Le Capitan meilleure. Reste à déplacer l'un des deux coussins lyonnais afin que les deux soient positionnés côte à côte du côté de la montée du canal vers le rond-point Allende

6°/ Problèmes récurrents d'incivilités à Port Sud

Pas de retour sur la demande faite en juin d'une réunion des parties prenantes (Services jeunesse, CCAS, Gendarmerie police municipale, service urbanisme, Conseil de quartier) de façon à identifier des actions efficaces à court terme pour prévenir les rassemblements dans la zone piétonne et autant que faire se peut de les déplacer vers des zones où ils ne créeront pas de nuisances intolérables pour les habitants. Il a été cependant constaté que l'éclairage extérieur de la maternelle de l'école PMF suspecté d'être une des causes de la localisation de ces rassemblements a bien été éteint.

7°/ Réunion portant sur la mise en place d'un comité Modes Doux (voir CR en annexe)

A l'issue de la réunion, il est proposé :

- que la commune communique sur l'application VelObs via son site internet,
- que la commune recueille auprès du Cabinet du Maire l'ensemble des fiches navettes traitant des problématiques piéton-cycle.

Un certain nombre d'actions ouvertes au CQ du Canal concernent ce thème

Action 18 : Liaison chemin de halage rue Garcia Lorca

Action 29 : Circulation de 2 roues motorisées sur le mail

D'autre part la vitesse excessive des 2 roues, vélos, motos et voitures sur la voie entourant le port est signalé par JC Marcoud. Plusieurs incidents déjà été évoqués. Action à ouvrir

Il est prévu de faire une visite in situ les lundis 24 juillet et 21 août de 18h à 20h pour faire un inventaire des problèmes concernant les principales liaisons piétons vélos du quartier : Axe 8 mai 1945/Mail G. Brassens/ Pont de Mange pommes/ Port Technique et axe 8 Mai 1945/Chemin des Sables/Passerelle/ Zone technique.

8°/ Points divers à l'initiative des participants

Xavier nous signale une controverse suite à la plantation par un usager du port de plants de tomates sur la banquette enherbée (espace public) sur le côté ouest du port. [Un habitant a demandé que ces plans soient arrachés... Les agents du port ne souhaitant pas s'exécuter à la demande d'un seul habitant ... Il a été demandé au planteur d'arracher lui-même ses plans. Alors que l'initiative était destinée à sensibiliser et permettre aux habitants du quartier de se les approprier. C'était plutôt à visée de l'intérêt général.](#)

[Cela montre \(voir mail de Valérie sur le sujet\) qu'une plantation individuelle sur un espace public si elle n'est pas concertée et partagée risque de n'être pas comprise voire rejetée. Le CQ peut être le lieu pour une présentation de projet ... Ceci préalablement à toute utilisation de l'espace public...Cela permettrait une meilleur compréhension de l'initiative et l'appropriation collective d'un tel projet \(aussi petit soit-il\)... Cela permettrait aussi aux services municipaux d'accompagner, d'informer et de relayer l'initiative.](#)

[Aujourd'hui le CdQ du Canal déplore que ce ne soit pas compris et pas accepté puisque c'était à visée pédagogique et pour ce cas précis propose que le \(les\) planteur\(s\) plantent à côté une petite pancarte explicative à objectif pédagogique. Mais ne garantit pas que ce soit accepté à ce stade du malentendu."](#)

Infos : Une réunion de concertation avec les représentants des CQ sur l'aménagement de la place Marnac aura lieu le 30 août prochain au matin.

Prochaine réunion le Lundi 7 août à 18h.